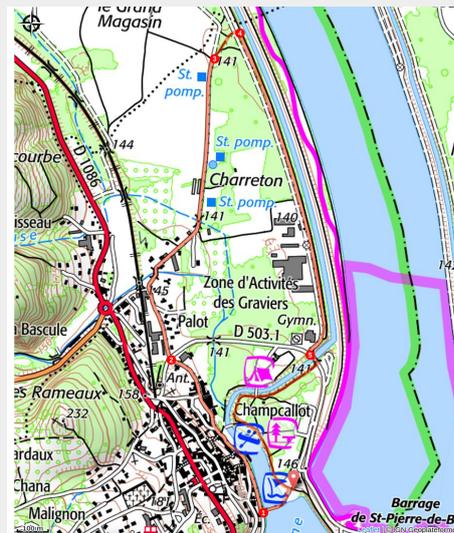


VTT n°7 - Le Rhône - Difficulté vert (VTTAE vert)



(Basalt Images)



Au départ de la base nautique de St-Pierre-de-boeuf cette balade très facile flirt avec le Rhône et la Via Rhona.

ATTENTION, pour les randonnées en bordure du Rhône, informez-vous avant votre départ sur les risques de crues :

Auprès de la mairie : [04.74 87 23 09](tel:0474872309)

En se connectant sur www.vigicrues.gouv.fr ou www.inforhone.fr

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 30 min

Longueur : 4.0 km

Dénivelé positif : 16 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

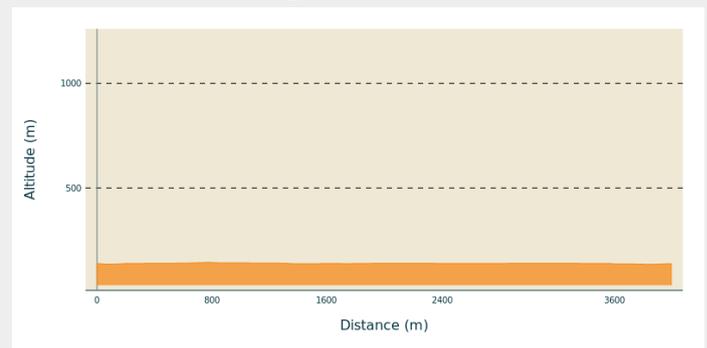
Itinéraire

Départ : Saint-Pierre-De-Boeuf - Maison de la Lône

Arrivée : Saint-Pierre-De-Boeuf - Maison de la Lône

Balisage : ➤ VTT

Profil altimétrique



Altitude min 136 m Altitude max 145 m

Traverser la passerelle en face de la Maison de la Lône

① Prendre à droite et suivre la berge

Dans le village suivre toujours tout droit

② Traverser l'avenue du Rhône et suivre le Chemin de Palot en face

③ Peu après avoir rejoint une piste en terre, prendre à droite le chemin qui traverse quelques arbres

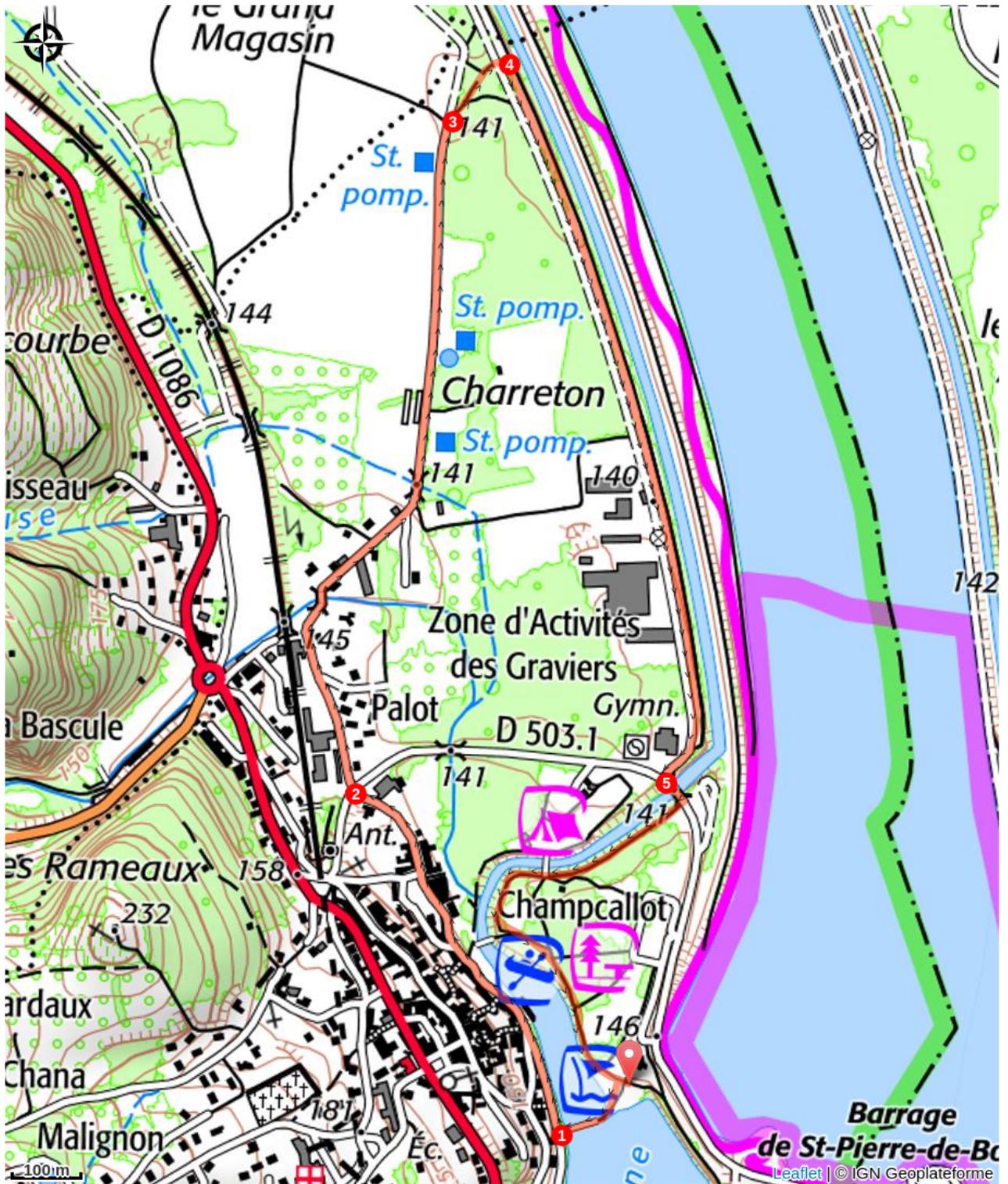
④ Sur les bords du Rhône, prendre à droite et longer la berge

⑤ Au stop, prendre à gauche puis, après 20m : à droite dans le parc du plan d'eau

Suivre le chemin toujours tout droit en longeant le Batalon et revenir jusqu'au point de départ.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

VTT

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité.

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires. Pas de pratique hors piste y compris pour couper un virage
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est fortement recommandé
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures
- Attention aux engins agricoles et forestiers
- Refermez les barrières
- **Pour les secours, composer le 18 ou le 112.**

Comment venir ?

Transports

Bus L41 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l41-pelussin-maclas-annonay>

Bus L42 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l42-chuyer-chavanay-roussillon>

Accès routier

Depuis Lyon :

Prendre l'A7 jusqu'à la sortie 10 "Ampuis". Suivre la D.1086 jusqu'à Saint-Pierre-de-Boeuf

Depuis Saint-Etienne :

Prendre la D8. A Saint-Julien-Molin-Molette, Suivre Maclas puis Saint-Pierre-de-Boeuf

Parking conseillé

Parking du plan d'eau